

OBJECTIF RENDEMENT_

DÉCEMBRE 2022

Communication à caractère publicitaire

Titres de créance présentant un risque
de perte partielle ou totale en Capital en
cours de vie et à l'échéance

Produit de placement risqué alternatif à
un investissement dynamique risqué de
type « Indice »

Code ISIN_ FR001400CVL8

Durée d'investissement conseillée_ 5 ans

Éligibilité_ Comptes titres, Contrats d'assurance vie et de Capitalisation

Période de commercialisation_ du 5 octobre 2022 au 21 décembre 2022

Pendant cette période, le prix se maintiendra à 100% de la Valeur Nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout Titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la Période d'Offre ou sera conservé en inventaire.

Ce document à caractère promotionnel n'a pas été rédigé par l'assureur.

Le produit est émis par Credit Suisse AG¹, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres, et l'investisseur est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'émetteur. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date d'échéance. Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte pourra varier en fonction des conditions de marché à la hausse ou à la baisse. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. L'Émetteur ne s'engage pas sur l'éligibilité des titres dans les contrats d'assurance-vie. La détermination de cette éligibilité est du ressort de l'assureur. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

1. Notations de l'émetteur : Standard & Poor's A, Moody's A2, Fitch BBB+ au 19/09/2022. La notation ne saurait être ni une garantie de solvabilité de l'émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

SILEX



. Points clés

Objectif Rendement Décembre 2022 est un titre de créance présentant un risque de perte en capital proposant aux investisseurs de s'adosser à l'Indice EuroStoxx 50 (l'Indice). Le remboursement est donc conditionné à l'évolution de cet Indice.

De l'année 1 à 5, en Date de paiement de coupon¹, l'investisseur recevra un coupon inconditionnel de 4,40%².

À la Date d'observation finale¹, en cas de baisse de l'Indice au-delà de 70% par rapport à son Niveau de Référence Initial³ (exclu), l'investisseur subira une perte en Capital à l'échéance des 5 ans à hauteur du niveau final du sous-jacent multiplié par 3,33.

En acceptant de limiter leurs gains à 4,40% par année écoulée, les investisseurs recevront en contrepartie l'intégralité du capital initial si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 30% de son Niveau de Référence Initial³ à l'échéance.

- Une exposition à l'Indice EuroStoxx 50.
- Le paiement d'un coupon annuel inconditionnel de 4,40%² dès la fin de la 1^{ère} année, quelle que soit l'évolution de l'Indice.
- Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 30% de son Niveau de Référence Initial³ à la Date d'Observation Finale².

Dans l'ensemble de cette brochure, les termes « Capital » et « Capital Initial » désignent la valeur nominale de « Objectif Rendement Décembre 2022 », soit 1 000 euros, multipliée par le nombre de Titres, sans prise en compte des frais commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement (ni des frais d'entrée/d'arbitrage et de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription et de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux). Tous les remboursements indiqués dans cette brochure (dont les gains éventuels) sont calculés sur la base de cette valeur nominale. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1 000 euros le 21/12/2022 et une détention jusqu'à la date d'échéance (28/12/2027). Le produit est soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres. Le rendement réel du produit peut également être impacté de manière négative par l'inflation.

1. Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates d'observation.

2. Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liés au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Objectif Rendement Décembre 2022. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le Capital.

3. Voir page 4 pour les modalités de détermination du Niveau de Référence Initial.

. Avantages Inconvénients

Avantages_

- A chaque Date de paiement de coupon¹, de l'année 1 à 5, l'investisseur reçoit un coupon inconditionnel de 4,40%².
- A l'échéance du produit, si l'Indice n'a pas baissé de plus de 70% par rapport à son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du Capital Initial².

Inconvénients_

- Le Titre de créance ne comporte pas de protection du Capital. La valeur de remboursement du Titre peut être inférieure au montant du Capital initialement investi. L'investisseur est exposé à une perte en Capital pouvant être totale dans le cas où l'Indice serait en baisse de plus de 70% par rapport à son Niveau de Référence Initial en Date d'observation finale.
- En cas de revente du produit avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer à priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de l'Émetteur Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de celui-ci (qui induit un risque sur le remboursement).
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi dans le produit au 21 décembre 2022 au plus tard, et conservant le produit jusqu'à son échéance effective.
- Le rendement du Titre à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -70% par rapport à son Niveau de Référence Initial. La valorisation du produit en cours de vie peut varier de manière indépendante de l'Indice sous-jacent.
- Le gain étant plafonné à 4,40% par année écoulée¹, l'investisseur pourra ne bénéficier que partiellement de la hausse de l'Indice du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

1. Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates d'observation.

2. Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liées au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Objectif Rendement Décembre 2022. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

3. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 21/12/2022 et la Date d'échéance. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de Capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

. Détail du mécanisme de remboursement

Détermination du Niveau de Référence Initial_

Le Niveau de Référence Initial correspond au niveau de clôture de l'Indice observé à la Date d'observation initiale, le 21 décembre 2022.

Mécanisme de coupon inconditionnel annuel¹ dès la fin de la 1^{ère} année_

Dès la fin de la 1^{ère} année et jusqu'au remboursement d'Objectif Rendement Décembre 2022, quel que soit le niveau de l'indice, l'investisseur reçoit¹ à chaque Date de Paiement de Coupon² :

Un coupon annuel de 4,40%¹ au titre de l'année écoulée

Mécanisme de remboursement à l'échéance des 5 ans_

À la Date d'observation finale, le 21 décembre 2027 :

Cas favorable : Si l'Indice n'a pas baissé de plus de 70% par rapport à son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit à la Date d'échéance (le 28/12/2027) :

L'intégralité du Capital Initial²

Ce qui correspond à un TRA brut³ maximum de 4,38% et un TRA net⁴ maximum de 3,33%.

Cas défavorable : Sinon, si l'Indice est en baisse de plus de 70% par rapport à son Niveau de Référence Initial, l'investisseur reçoit à la Date d'échéance (le 28/12/2027):

Le niveau final de l'Indice multiplié par 3,33. L'investisseur subit alors une perte en capital qui peut être partielle ou totale.

1. Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates d'observation.

2. Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liées au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de l'Objectif Rendement Décembre 2022. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

3. Dans l'ensemble de cette brochure, les Taux de Rendement Annuel (TRA) bruts sont présentés sans prise en compte des frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1000 EUR le 21/12/2022 et une détention jusqu'à la Date de remboursement final. Les Titres sont soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de Credit Suisse AG agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres.

4. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 21/12/2022 et la Date d'échéance. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de Capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

. Détail du mécanisme de remboursement

Illustration du mécanisme_

Performance de l'Indice par rapport à son Niveau de Référence Initial



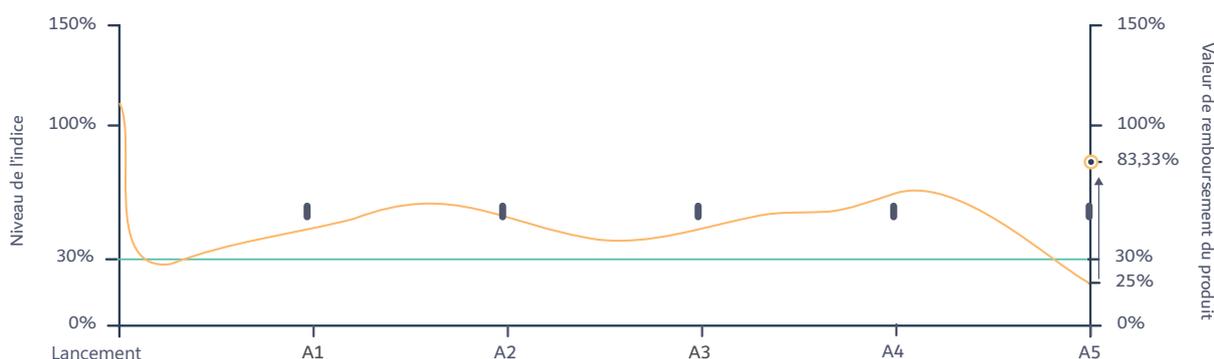
Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

1. Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liées au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Objectif Rendement Décembre 2022. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.
2. Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates d'observation.

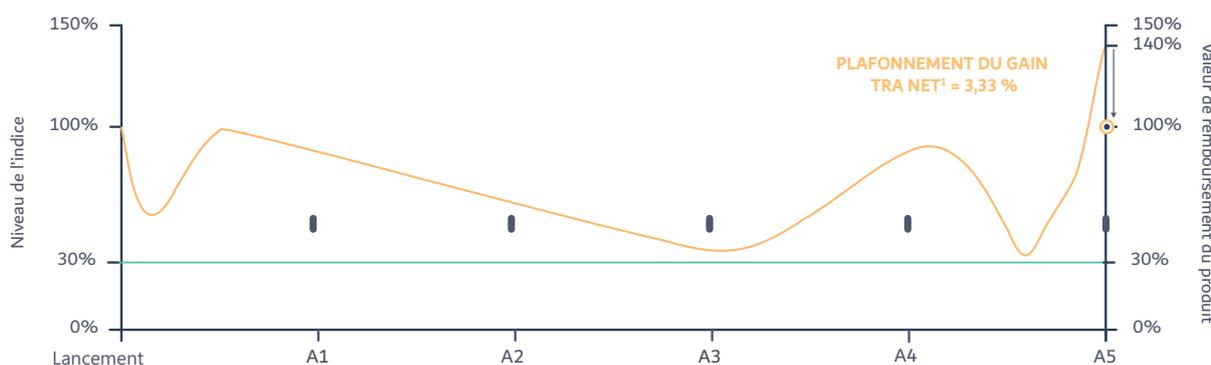
. Illustrations

-  Versement d'un coupon annuel inconditionnel de 4,40%
 -  Valeur de remboursement du produit
-  Seuil de perte en capital à l'échéance (30% du Niveau de Référence Initial)
 -  Evolution de l'Indice

Scénario défavorable : baisse de l'Indice supérieure à -70% (exclu) par rapport à son Niveau de Référence Initial à l'échéance



Scénario favorable : baisse de l'Indice inférieure à -70% (inclus) par rapport à son Niveau de Référence Initial à l'échéance



Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Source : Credit Suisse

1. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 21/12/2022 et la Date d'échéance. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de Capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

. Illustrations

Scénario défavorable : baisse de l'Indice supérieure à -70% (exclu) par rapport à son Niveau de Référence Initial à l'échéance

- De l'année 1 à 5, versement¹ d'un coupon inconditionnel de 4,40% chaque année.
- À la Date d'observation finale, l'Indice a baissé de plus de 70% par rapport à son Niveau de Référence Initial (-75%). L'investisseur reçoit le niveau final de l'Indice multiplié par 3,33, soit 83,33% du Capital Initial². L'investisseur subit une perte en Capital (pouvant être totale dans le pire des scénarios).
- Le Taux de Rendement Annuel brut³ est égal à 1,14% et le Taux de Rendement Annuel net⁴ est alors de 0,12%, contre un Taux de Rendement Annuel brut³ est égal à -20,55% et le Taux de Rendement Annuel net⁴ est alors de -21,35% pour un investissement direct dans l'Indice, du fait du mécanisme du produit.

Scénario favorable : baisse de l'Indice inférieure à -70% (inclus) par rapport à son Niveau de Référence Initial à l'échéance

- De l'année 1 à 5, versement¹ d'un coupon inconditionnel de 4,40% chaque année.
- A l'issue de l'année 5, en Date d'observation¹, le niveau de l'Indice est égal à 140% de son Niveau de Référence Initial (soit une augmentation de 40%) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial.
- Le Taux de Rendement Annuel brut³ est égal à 4,38% et le Taux de Rendement Annuel net⁴ est alors de 3,33%, contre un Taux de Rendement Annuel brut³ est égal à 5,74% et le Taux de Rendement Annuel net⁴ est alors de 4,69% pour un investissement direct dans l'Indice, du fait du mécanisme du plafonnement des gains.

1. Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates d'observation.

2. Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liées au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de Objectif Rendement Décembre 2022. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

3. Dans l'ensemble de cette brochure, les Taux de Rendement Annuel (TRA) bruts sont présentés sans prise en compte des frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1000 EUR le 21/12/2022 et une détention jusqu'à la Date de remboursement final. Les Titres sont soumis au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de Credit Suisse AG agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres.

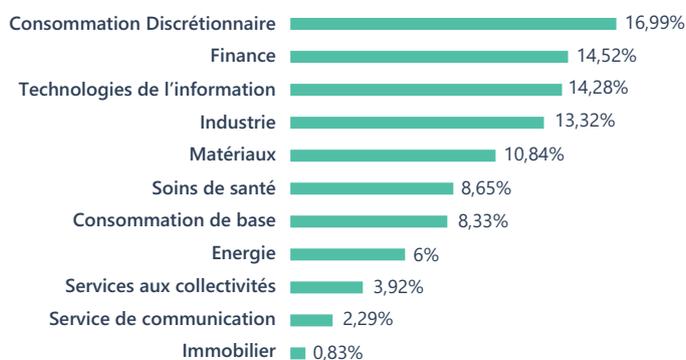
4. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 21/12/2022 et la Date d'échéance. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de Capitalisation ou de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

. Présentation du sous-jacent

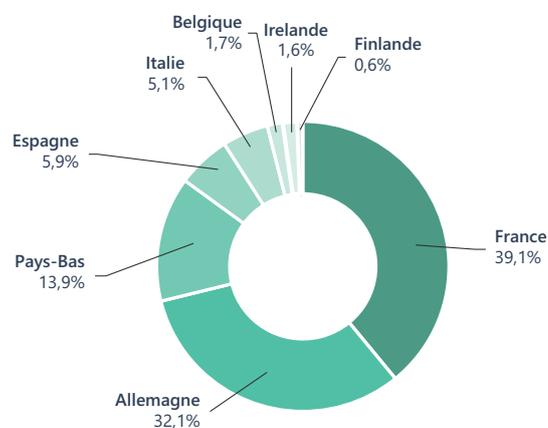
Description de l'Indice EuroStoxx 50_

L'indice Euro STOXX 50®, dividendes non réinvestis, est composé des 50 principales sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone Euro.

Pondération sectorielle



Pondération géographique



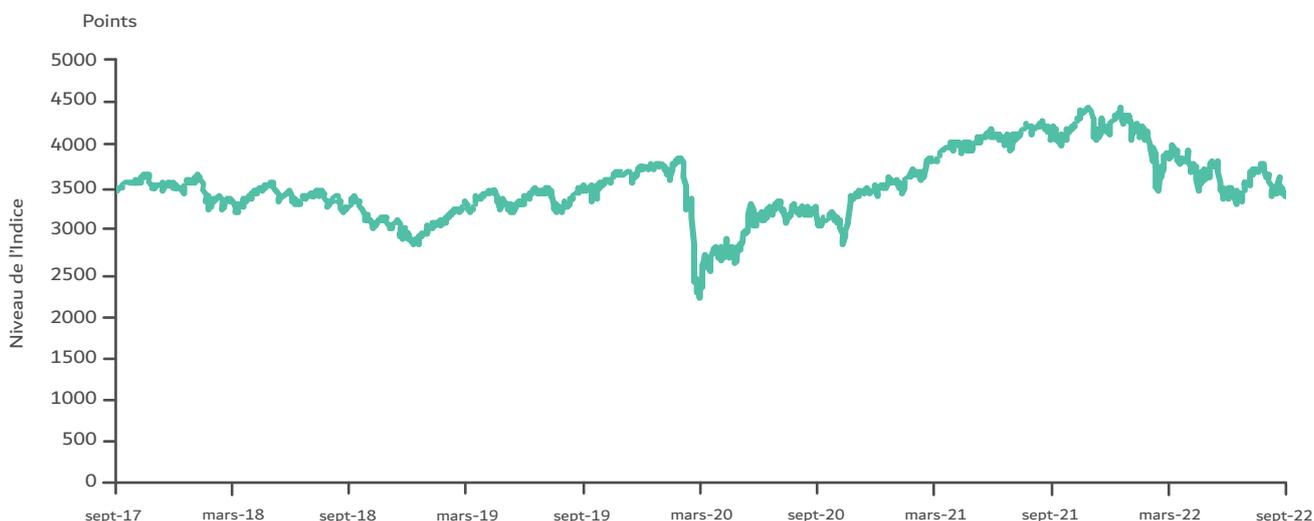
Sources : Bloomberg et site STOXX, le 20/09/2022

Pour plus d'information sur l'Indice, veuillez consulter le site : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sx5e>
Pour une information en français, il est également possible de consulter à titre informatif uniquement le site : <https://www.boursorama.com/bourse/indices/cours/2cSX5E/>

. Présentation du sous-jacent

Evolution de l'Indice Euro STOXX 50® entre le 20/09/2017 et le 20/09/2022_

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



Source : Bloomberg du 20/09/2017 au 20/09/2022

Performances de l'Indice EuroStoxx 50 au 22 septembre 2022

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-17,12%	-2,75%	-2,87%	34,48%

Source : Bloomberg, 22 septembre 2022

. Principales caractéristiques financières

Type	Titres de créance présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.
Émetteur	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale à Londres (Standard & Poor's A, Moody's A2, Fitch BBB+ au 19/09/2022). La notation ne saurait être ni une garantie de solvabilité de l'émetteur, ni un argument de souscription. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment
Code ISIN	FR001400CVL8
Offre au public donnant lieu à prospectus	Non
Agent de calcul	Crédit Suisse International, ce qui peut être source de conflits d'intérêts
Droit applicable	Droit français
Éligibilité	Unité de compte d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
Devise/Valeur Nominale	Euro / 1 000 Euros
Montant minimum de souscription	100 000 EUR pour les investissements en Comptes titres - ce montant ne s'applique pas pour les souscriptions dans des Contrats d'assurance vie et de Capitalisation.
Taille de l'Emission	EUR 30 000 000 (La taille de cette émission de Titres n'implique en aucune manière l'expression de l'émetteur quant au niveau probable de souscription (et aucune supposition ne doit en conséquence être faite par des investisseurs potentiels à cet égard)).
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Règlement/Livraison	Euroclear France
Cotation	Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
Périodicité de valorisation	Quotidienne, publiée sur les pages Bloomberg, Telekurs et Reuters. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence auprès de l'Émetteur
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, Credit Suisse Bank (Europe) S.A. fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Fourchette de liquidité: le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1% au cours de vente.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Finalyse (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à l'entité Credit Suisse International ou à une autre entité du groupe Credit Suisse
Sous-jacent	L'Indice EuroStoxx 50 (code Bloomberg: SX5E Index)
Commission de souscription/rachat	Néant
Commission de distribution	Credit Suisse Bank (Europe) S.A. paiera aux distributeurs concernés une rémunération de 1,50%(TTC) par an au maximum (calculée sur la base de la durée maximale des Titres), du montant total des Titres effectivement placés par ces distributeurs)
Date d'émission	5 octobre 2022
Date d'observation initiale / Niveau de Référence Initial	21/12/2022. Le Niveau de Référence Initial correspond au niveau de clôture de l'Indice observé à la date d'observation initiale.
Date d'observation finale	21 décembre 2027
Date d'échéance	28 décembre 2027
Dates de paiement de coupon	02/01/2024 ; 02/01/2025 ; 31/12/2025 ; 29/12/2026 ; 28/12/2027.
Période de souscription	Du 5 octobre 2022 au 21 décembre 2022. Pendant cette période, le prix se maintiendra à 100% de la Valeur Nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout Titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la Période d'Offre ou sera conservé en inventaire.

. Facteurs de risques

Facteurs de risque_

Credit Suisse recommande, conformément à l'article 14 du Règlement délégué n° 2019/979, de lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base du produit et les Conditions Définitives associées avant tout investissement. Les risques présentés ci-après ne constituent pas l'intégralité des risques au produit. Il est rappelé que ce produit est un titre de créance présentant un risque de perte en capital et qu'il s'adresse à des investisseurs avertis. Veuillez vous référer à la rubrique "facteurs de risque" du Prospectus de Base et les Conditions Définitives associées.

Le fait d'investir dans ce produit implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de crédit : En cas d'insolvabilité de l'Emetteur, les investisseurs pourraient perdre l'ensemble ou une partie du capital investi indépendamment de tout autre facteur favorable pouvant impacter la valeur du produit, tel que la performance des actifs sous-jacents.

Risque de taux : Toute modification des taux d'intérêt peut affecter négativement la valeur du produit.

Risque de liquidité : Même si un marché secondaire existe, il peut ne pas fournir suffisamment de liquidités pour permettre aux investisseurs de vendre ou négocier le produit facilement.

L'absence de liquidité peut avoir un effet négatif sur la valeur du produit dans la mesure où les investisseurs ne pourront pas nécessairement vendre le produit aisément ou à des prix permettant aux investisseurs de réaliser le rendement escompté. En conséquence, les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement.

Risque de conflits d'intérêts potentiels : L'émetteur et l'agent de calcul de ce produit appartiennent au Groupe Credit Suisse. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

Exposition à la performance de l'Indice sous-jacent : La performance des actions composant l'Indice dépend de facteurs macroéconomiques liés aux actions contenues dans l'Indice, dont certains niveaux d'intérêt et de prix sur les marchés de capitaux, des variations de change, des facteurs politiques et des facteurs propres aux entreprises, tels que la situation financière, la situation commerciale, la situation en matière de risque, la structure de l'Indicenariat et la politique en matière de distributions. En outre, le sponsor de l'Indice peut modifier les composants dudit Indice ou apporter d'autres changements d'ordre méthodologique susceptibles de changer le niveau d'un ou plusieurs composants. Ces modifications peuvent avoir un impact négatif sur le niveau dudit Indice, et nuire ainsi à la valeur et au rendement du produit.

Cas de défaut et absence de bénéfice d'une clause de défaut croisé : Le produit ne bénéficie pas d'une clause de défaut croisé avec les autres dettes d'emprunt de l'émetteur. En outre, un manquement de l'émetteur à l'une quelconque de ses obligations en vertu du produit (autre qu'un manquement de l'émetteur à son obligation de payer tout montant dû en vertu du produit à un investisseur dans les 30 jours suivant la date d'exigibilité) ne constituera pas un Cas de Défaut au regard du produit. En conséquence, nonobstant un tel manquement par l'émetteur à ses obligations en vertu du produit, les investisseurs ne pourront pas exiger le remboursement de tout montant dû autrement qu'aux dates de remboursement prévues.

. Informations importantes

Avertissement_ Disponibilité du Prospectus_

Cadre de distribution: Le produit « Objectif Rendement Décembre 2022 » décrit dans le présent document est commercialisé uniquement dans le cadre d'une des conditions de l'article 1er (§4) du Règlement n° 2017/1129 (« Règlement Prospectus »). Les personnes ou entités mentionnées à l'article L. 411-2, 1er du code monétaire et financier ne pourront souscrire à ce produit en France que pour compte propre dans les conditions fixées par les L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1, D. 411-2, D. 411-2-1 et D. 411-4 du code monétaire et financier. **« Objectif Rendement Décembre 2022 » s'inscrit dans le cadre de la diversification de portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.**

Le présent document n'est pas un résumé du Prospectus et ne doit pas être considéré comme un substitut à la lecture du Prospectus dans sa totalité. Le Prospectus de base relatif à l'émission et à l'admission aux négociations sur un marché réglementé des titres décrits dans cette communication à caractère promotionnel est composé du Document d'enregistrement approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) le 10 juin 2022 et complété par un supplément en date du 9 août 2022 ainsi que la Note relative aux valeurs mobilières approuvée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en date du 7 juillet 2022. Le Document d'enregistrement et la Note relative aux valeurs mobilières (et leurs suppléments) sont respectivement disponibles sur <https://www.credit-suisse.com/about-us/en/investor-relations/financial-regulatory-disclosures/regulatory-disclosures/company-registration-documents.html> et <https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/prospectuses/prospectuses/prospectus/trps>. L'approbation du Prospectus par la CSSF ne constitue pas un avis favorable sur le produit. Par ailleurs, les investisseurs sont invités à lire la documentation juridique du produit (à savoir le Prospectus de base et les Conditions définitives qui sont disponibles sur <https://derivative.credit-suisse.com/fr>) avant de prendre leur décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés au produit. Des suppléments complémentaires au Prospectus de base pouvant éventuellement être adoptés avant l'admission aux négociations du produit sur un marché réglementé, les investisseurs sont invités à se référer au site <https://derivative.credit-suisse.com/fx/fr/fr> où de tels suppléments seront publiés avant de prendre leur décision d'investissement.

L'acheteur du produit « Objectif Rendement Décembre 2022 » s'expose aux fluctuations des marchés Indices. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité.

Hors frais et/ou fiscalité applicable: l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Crédit Suisse et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Crédit Suisse ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Crédit Suisse, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Le présent document a été préparé par Credit Suisse Bank (Europe) SA, Succursale de Paris. Credit Suisse Bank (Europe) SA, Succursale de Paris est un établissement de crédit agréé par la Banque Central Européenne et supervisée par la Banque d'Espagne sous le n°0243 et par la Comision Nacional Del Mercado de Valores (CNMV) pour la fourniture de services d'investissement, ainsi que par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document a été préparé exclusivement à des fins d'information. Il ne saurait être interprété comme une recommandation personnelle concernant des instruments financiers ou des stratégies d'investissement qui pourraient être évoquées dans son contenu ou comme une offre ou une sollicitation en vue de la conclusion d'une transaction sur instruments financiers ou une offre ou une sollicitation de souscrire un service financier.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transIndices « offshore » (« Offshore transIndices ») avec des personnes Non-ressortissantes des États-Unis (« Non US Persons » tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transIndices » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Avertissement relatif à l'Indice Euro STOXX 50® dividendes non réinvestis: STOXX Limited, Deutsche Börse Group et/ou leurs concédants détiennent tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'indice Euro STOXX 50® dividendes non réinvestis. STOXX Limited, Deutsche Börse Group et/ou leurs concédants ne se portent garantes, n'approuvent, ni ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit, et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur cet indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.



www.silex-partners.com

PARIS

GENÈVE

ZURICH

LUGANO

LUXEMBOURG

MONACO

LONDRES

SILEX Finance _ 32 rue de Monceau, 75008 PARIS _ +33 1 83 75 72 77 _ silexfi@silex-partners.com

Disclaimer

Article promotionnel. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux investisseurs de détail ou à une « US Person », mais uniquement aux investisseurs institutionnels agissant pour leur propre compte et classés en tant que « contreparties éligibles » ou « clients professionnels » au sens de la directive 2014/65/UE sur les marchés d'instruments financiers. Ce document ainsi que toute information y afférente peuvent contenir des informations restreintes, privilégiées et confidentielles et sont donc destinés à être distribués uniquement aux personnes autorisées. Le destinataire ne doit ni diffuser, ni modifier, ni le copier/plagier, ni agir en s'appuyant sur ce document, sans autorisation préalable de SILEX. En ce qui concerne le présent document, ni SILEX, ni aucun de ses salariés ou représentants, ne donne de garantie ou de déclaration, expresse ou implicite, ni n'assume aucune responsabilité juridique, ni n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'utilité des informations communiquées. Ni SILEX ni aucun de ses salariés ou représentants n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit résultant de toute mesure prise en se fondant sur ce document. Ce contenu n'est pas destiné à être une sollicitation ni une offre de service, il a uniquement pour objet d'informer les investisseurs professionnels. La préparation des informations fournies dans le présent document se fait avec un niveau élevé de soins. Néanmoins, des erreurs sont possibles. Le destinataire de ce document est invité à s'enquérir des conseils de professionnels afin de discuter des risques encourus avec les entreprises décrites dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les références à certains titres et instruments financiers sont données à titre d'illustration uniquement. SILEX suppose que tous les utilisateurs comprennent les risques liés aux activités décrites dans le présent document. SILEX se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu et les termes de ce document. Tous droits réservés.

Les sociétés de gestion mentionnées dans ce document le sont à but purement illustratif. Les fonds présentés sont utilisés à titre d'exemple. SILEX ne conseille ni n'incite en aucune manière à l'investissement dans les fonds présentés dans ce document. © 2020 SILEX FINANCE Tous droits réservés.